

XII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1899.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1899 s'élève à fr. 19,900,365 »

Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1898 montent à 19,754,265 »

Soit, pour 1899, une augmentation de fr. 146,100 »

qui provient des modifications suivantes :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1899 fr. 18,400,365 »

— 1898 17,829,265 »

AUGMENTATION . . . fr. 571,100 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1899 fr. 1,500,000 »

— 1898 1,925,000 »

DIMINUTION . . . fr. 425,000 »

Soit en plus. fr. 146,100 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1899. fr. 1,108,800 »

— proposé pour 1898. 1,075,300 »

AUGMENTATION . . . fr. 33,500 »

La besogne croissante qu'occasionne l'exécution de la loi sur la rémunération en matière de milice a exigé, en 1898, une augmentation de personnel entraînant un supplément annuel de dépenses évalué à 30,000 francs.

D'autre part, un changement apporté à l'organisation du service de la Monnaie et à celle du bureau de la garantie de Bruxelles, a pour conséquence le transfert d'une somme de 3,500 francs de l'article 18 à l'article 2 du Budget.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 4. — *Frais de tournées.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	8,000	»
— proposé pour 1898		6,900	»
AUGMENTATION	fr.	1,100	»

Cette augmentation est sollicitée en vue de mettre le montant du crédit de l'article 4 en concordance avec les charges qui lui incombent.

CHAPITRE II.

ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE
DANS LES PROVINCES.ART. 12. — *Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	53,000	»
— proposé pour 1898		50,000	»
AUGMENTATION	fr.	3,000	»

Cette augmentation permettra d'indemniser plusieurs agents du Trésor du surcroît de dépenses qui leur est imposé par l'extension continue du service du paiement mensuel des pensions.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES
DANS LES PROVINCES.ART. 13. — *Surveillance générale. Traitements.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	463,200	»
— proposé pour 1898		465,000	»
DIMINUTION	fr.	1,800	»

Cette diminution est la résultante des modifications en augmentation et en diminution ci-après détaillées :

A. Diminutions :

Les services des laboratoires de l'Administration des contributions directes, etc. ayant pris une grande extension, il paraît utile de grouper sous un même article du Budget les dépenses auxquelles ils donnent lieu (traitement et abonnement du chimiste et du chimiste-aviseur, indemnités aux

NOTE PRÉLIMINAIRE.

aides et gens de service). Tel est l'objet du crédit de 16,200 francs inscrit sous le libellé de l'article 19 ci-après

Par suite, il y a lieu de diminuer le crédit de l'article 13 :

1 ^o Du montant du traitement du chimiste- avisneur	fr. 5,000 »	
2 ^o Du montant de l'abonnement du chimiste.	5,000 »	
Soit ensemble	fr. 10,000 »	

B. Augmentations :

Quant aux augmentations sollicitées pour l'article 13, elles consistent :

1 ^o En une somme de 3,000 francs (litt. a) pour permettre de relever le traitement d'agents réunissant certaines conditions d'âge et d'années de service, ci . . .	fr. 3,000 »	
2 ^o En une somme de 5,200 francs destinée à améliorer le sort des seconds commis de direction dont le tour d'avancement est considérablement retardé par suite de la difficulté qu'éprouvent les employés de ce grade, parvenus à la 1 ^{re} classe, à obtenir d'autres fonctions, ci. . .	5,200 »	
Soit ensemble	fr. 8,200 »	
Différence égale en diminution	fr. 1,800 »	

ART. 14. — Service de la conservation du cadastre. Traitements.

Crédit demandé pour 1899	fr. 940,000 »	
— proposé pour 1898	907,000 »	
AUGMENTATION	fr. 33,000 »	

Cette somme de 33,000 francs permettra d'accorder l'indemnité de 900 francs par an aux surnuméraires du cadastre qui ont atteint deux années d'ancienneté dans leur position.

ART. 15. — Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. Traitements fixes.

Crédit demandé pour 1899	fr. 2,669,630 »	
— proposé pour 1898	2,646,630 »	
AUGMENTATION	fr. 23,000 »	

L'augmentation proposée est destinée, en majeure partie, à faire face aux dépenses résultant de l'extension des cadres déjà réalisée dans le personnel

NOTE PRÉLIMINAIRE.

des commis des accises, en vue d'assurer l'exécution des lois sur la fabrication des alcools et sur le régime fiscal du tabac. Elle permettra en outre d'accorder des chevrons d'ancienneté à ceux de ces agents qui se trouvent dans les conditions prévues par l'arrêté organique.

ART. 17. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 6,417,300 »
— proposé pour 1898	6,033,700 »

AUGMENTATION . . . fr. 361,600 »

Cette somme de 361,600 francs doit servir :

1 ^o A accorder des chevrons d'ancienneté aux agents inférieurs de la douane et à couvrir des extensions de cadres, ci	fr. 314,800 »
2 ^o A accorder des chevrons d'ancienneté à des matelots des douanes.	1,200 »
3 ^o A couvrir la dépense résultant de nominations nouvelles à l'emploi de préposé temporaire	39,400 »
4 ^o A accorder des indemnités de résidence à des agents désignés pour exercer leurs fonctions dans des localités auxquelles sont attachées des indemnités de cette nature	6,200 »
TOTAL ÉGAL.	fr. 361,600 »

ART. 18. — *Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 3,300 »
— proposé pour 1898.	7,000 »

DIMINUTION . . . fr. 3,300 »

Voir plus haut l'explication donnée à l'article 2.

ART. 19 (nouveau). — *Service des laboratoires.*

Crédit demandé : 16,200 francs.

Comme il est dit à l'article 13 ci-dessus, il a paru utile de grouper en un seul crédit les allocations affectées aux services des laboratoires

La somme de 16,200 francs comprend, à concurrence de 10,000 francs, les traitement et abonnement déduits de l'article 13 précité. Le surplus doit servir à payer des indemnités et salaires aux aides et gens de service attachés au chimiste, ainsi que d'autres menues dépenses.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23 (22 ancien). — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 746,000 »
— proposé pour 1898	646,000 »
AUGMENTATION	fr. 100,000 »

Cette augmentation se justifie par les considérations suivantes :

Le taux de la taxe due pour le chargement et le déchargement des navires en dehors des jours et des heures réglementaires, a été fixé uniformément à 4 franc par heure et par employé, et le minimum de la taxe, par vacation, a été abaissé à 10 francs. Ces réductions ont eu pour effet d'accroître le nombre des opérations de chargement et de déchargement et, par voie de conséquence, le montant des indemnités à payer aux employés surveillants. De ce chef, une augmentation de 100,000 francs est sollicitée pour l'exercice 1899.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES

ART. 29 (28 ancien). — *Traitements du personnel du domaine.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 99,255 »
— proposé pour 1898	98,255 »
AUGMENTATION	fr. 1,000 »

Cette augmentation est sollicitée principalement pour faire face aux frais de perception d'un droit d'entrée pour la visite des Musées royaux de peinture et de sculpture à Bruxelles.

CHAPITRE V.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 35 (34 ancien). — *Secours à d'anciens employés, à d'anciens agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse. — Secours exceptionnels à d'anciens employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'employé aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 20,000 »
— proposé pour 1898	18,000 »
AUGMENTATION	fr. 2,000 »

Cette augmentation est nécessaire pour mettre le crédit de l'article 35 en rapport avec les charges qu'il doit supporter du chef des secours à accorder en cas d'accidents survenus à des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE VII.

SERVICES DIVERS.

ART. 37. — *Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier.*

Crédit demandé : 1,500,000 francs.

Ce crédit est le même que ceux qui ont été successivement portés, pour le même objet, aux Budgets des exercices 1896, 1897 et 1898.

A l'occasion du crédit demandé pour 1899, il ne sera pas inutile de rappeler que le Gouvernement, en réponse à une question posée par la Section centrale du Budget du Ministère des Finances pour 1898 (*Doc. parl. n° 77*), a fait connaître que la dépense totale à résulter de la revision cadastrale ne dépasserait pas la somme des crédits alloués pour 1896, 1897 et 1898, soit ensemble 4,500,000 francs.

Dans ces conditions, et les dépenses afférentes à la revision arrêtées au 31 décembre 1897 ne s'élevant qu'à fr. 1,102,910 89, il va de soi que le crédit demandé pour 1899 doit être considéré comme un simple report d'une partie des allocations de 1896 et 1897 non employées.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre
nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des
Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1899
est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de dix-
huit millions quatre cent mille trois cent soixante-cinq
francs fr. 18,400,363 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à
la somme de un million cinq cent mille
francs 1,500,000 »

Soit ensemble, à la somme de dix-
neuf millions neuf cent mille trois cent
soixante cinq francs fr. 19,900,363 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1899.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	1,505,350 .
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité.	1,108,800 .	
5	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	78,000 .	
4	Frais de tournées.	8,000 .	
5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale.	3,500 .	
6	Matériel.	163,000 .	
7	Magasin général des papiers.	172,000 .	
8	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires	13,950 .	
9	Service de la monnaie	12,100 .	
10	Documents statistiques	15,000 .	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
11	Traitements d'activité et de disponibilité des agents du Trésor	172,000 .	227,000 .
12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.	55,000 .	
CHAPITRE III.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.			
15	Surveillance générale. Traitements.	463,200 .	14,362,275
14	Service de la conservation du cadastre. Traitements	940,000 .	
15	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.	Traitements fixes	
16		Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif)	
17	Service des douanes et de la recherche maritime.	6,417,300 .	
18	Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.	3,500 .	
19	Service des laboratoires	16,200 .	
20	Suppléments de traitement.	228,000 .	
21	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	30,000 .	
22	Frais de bureau et de tournées	104,000 .	
23	Indemnités, primes et dépenses diverses	746,000 .	
24	Police douanière	5,000 .	
25	Matériel.	236,425 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE IV. ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.			
26	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	623,900 •	2,163,540 •
27	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	16,000 •	
28	Frais de bureau et dépenses diverses	51,500 •	
29	Traitements du personnel du domaine	99,255 •	
30	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif).	1,328,685 •	
31	Matériel.	19,700 •	
32	Dépenses du domaine	25,000 •	
33	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 •	
CHAPITRE V. PENSIONS ET SECOURS.			
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	27,200 •	47,200 •
35	Secours à d'anciens employés, à d'anciens agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse — Secours exceptionnels à d'anciens employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'employé aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions	20,000 •	
CHAPITRE VI. DÉPENSES IMPRÉVUES.			
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,000 •	5,000 •
TOTAL fr.			18,400,365 •
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE VII. SERVICES DIVERS.			
37	Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier	1,500,000 •	1,500,000 •
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. fr.			19,900,365 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1898.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1899.



BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																		
CHAPITRE I ^{er} .																																																																		
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																		
1	a.	Traitement du Ministre.																																																																
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																																
		<table><tr><th></th><th>Nombre d'agents.</th><th>Traitements annuels.</th><th>Dépense.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000</td><td></td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>3</td><td>10,000 et 12,000</td><td></td></tr><tr><td>Commissaire des monnaies</td><td>1</td><td>12,000</td><td></td></tr><tr><td>Premiers inspecteurs généraux</td><td>3</td><td>9,600 et 10,000</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs généraux</td><td>7</td><td>9,000 et 9,600</td><td></td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>15</td><td>8,000 et 9,000</td><td></td></tr><tr><td>Sous-directeurs.</td><td>22</td><td>6,500 à 7,800</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteur des essais et de la garantie</td><td>1</td><td>7,800</td><td>921,850</td></tr><tr><td>Contrôleur au change et du monnayage.</td><td>1</td><td>7,800</td><td></td></tr><tr><td>Essayeurs</td><td>2</td><td>6,000</td><td></td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>33</td><td>4,200 à 6,000</td><td></td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>40</td><td>3,500 à 4,200</td><td></td></tr><tr><td>Essayeur-adjoint</td><td>1</td><td>2,200</td><td></td></tr><tr><td>Premiers et seconds commis</td><td>70</td><td>1,400 à 3,100</td><td></td></tr><tr><td>Aide-bibliothécaire, lithographe, aide-lithographe, con- cierges, surveillant, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, boute-feu et nettoyeuses</td><td>69</td><td>800 à 2,600</td><td>98,450</td></tr></table>		Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	Secrétaire général	1	12,000		Directeurs généraux	3	10,000 et 12,000		Commissaire des monnaies	1	12,000		Premiers inspecteurs généraux	3	9,600 et 10,000		Inspecteurs généraux	7	9,000 et 9,600		Directeurs	15	8,000 et 9,000		Sous-directeurs.	22	6,500 à 7,800		Inspecteur des essais et de la garantie	1	7,800	921,850	Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800		Essayeurs	2	6,000		Chefs de bureau	33	4,200 à 6,000		Sous-chefs de bureau	40	3,500 à 4,200		Essayeur-adjoint	1	2,200		Premiers et seconds commis	70	1,400 à 3,100		Aide-bibliothécaire, lithographe, aide-lithographe, con- cierges, surveillant, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, boute-feu et nettoyeuses	69	800 à 2,600	98,450
	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																																															
Secrétaire général	1	12,000																																																																
Directeurs généraux	3	10,000 et 12,000																																																																
Commissaire des monnaies	1	12,000																																																																
Premiers inspecteurs généraux	3	9,600 et 10,000																																																																
Inspecteurs généraux	7	9,000 et 9,600																																																																
Directeurs	15	8,000 et 9,000																																																																
Sous-directeurs.	22	6,500 à 7,800																																																																
Inspecteur des essais et de la garantie	1	7,800	921,850																																																															
Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800																																																																
Essayeurs	2	6,000																																																																
Chefs de bureau	33	4,200 à 6,000																																																																
Sous-chefs de bureau	40	3,500 à 4,200																																																																
Essayeur-adjoint	1	2,200																																																																
Premiers et seconds commis	70	1,400 à 3,100																																																																
Aide-bibliothécaire, lithographe, aide-lithographe, con- cierges, surveillant, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, boute-feu et nettoyeuses	69	800 à 2,600	98,450																																																															
	b.	Traitements et indemnités des employés des provinces détachés dans les administrations centrales	38,000																																																															
	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires; cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaires, frais de maladie, etc.	45,000																																																															
	d.	Traitements de disponibilité	2,000																																																															
		TOTAUX.	1,105,300																																																															
A REPORTER. . . . fr.																																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899	CREDITS proposés pour l'exercice 1898.	DIFFÉRENCES		CREDITS votés pour l'exercice 1897	DÉPENSES de l'exercice 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	,	,	21,000	21,000	,
1,108,800	1,075,300	33,500	,	1,075,300	1,008,445 44	
1,129,800	1,096,300	33,500	,	1,096,300	1,029,445 44	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
			MONTANT de la dépense.
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).	
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département	59,000
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	19,000
			78,000
4	>	Frais de tournées.	
5	>	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale	
			MONTANT de la dépense.
		Matériel. — Bibliothèque.	
6	a.	Fournitures de bureau; impressions et registres; frais de transport de matériel. port de lettres; télégrammes; communication téléphoniques et autres menus frais;	80,000
	b.	Bibliothèque.	12,000
	c.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	20,000
	d.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles.	48,000
	e.	Loyer d'un immeuble pour l'installation de services ressortissant de l'Administration de la Trésorerie	5,000
			163,000
		Magasin général des papiers.	
7	a.	Papiers à timbrer	98,000
	b.	Papier électoral	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	62,000
			172,000
		Service de la Monnaie.	
8	,	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,129,800	1,096,300	33,500	»	1,096,300	1,029,445 44	
78,000	78,000	»	»	78,000	70,780 84 (1) 292 83	(1) Crédit supplémentaire 3 ^{bis} .
8,000	6,900	1,100	»	6,900	7,383 65	
3,500	3,500	»	»	3,500	1,533 38	
163,000	163,000	»	»	163,000	197,010 83	
172,000	172,000	»	»	207,000	164,061 76	
13,950	13,950	»	»	13,950	12,690 »	
1,568,250	1,535,650	32,600	»	1,568,650	1,483,198 72	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. fr.		
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).	MONTANT de la dépense.		
9	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie	3,700		
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	6,600		
	c.	Frais pour le service du contrôle	1,000		
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz	600		
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur	200		
			12,100		
		Documents statistiques.			
10	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i>	11,500		
	b.	— de publication	3,500		
			15,000		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.			
		CHAPITRE II.			
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
			Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.
11	a.	Traitements d'activité et de disponibilité des agents.	51	3,000 à 8,000	167,400
	b.	— des agents auxiliaires	11	300 à 600	4,600
		TOTAUX.	42		172,000
12		Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.			
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,568,250	1,555,650	54,600	»	1,568,650	1,485,198 72	
12,100	12,100	»	»	12,100	8,574 45	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,890 25	
1,595,350	1,560,750	54,600	»	1,595,750	1,505,465 10	
AUGMENTATION. . fr.		54,600				
172,000	172,000	»	»	172,000	165,982 18	
55,000	50,000	5,000	»	50,000	46,285 25	
227,000	222,000	5,000	»	222,000	212,265 45	
AUGMENTATION. . fr.		5,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE III.						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.						
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
<i>Surveillance générale.</i>						
15	a.	Traitements des directeurs	9	»	Max. 9,000 Min. 8,000	75,000
	b.	— du directeur spécial	1	»	9,000	9,000
	c.	— des inspecteurs provinciaux	6	1 ^{re}	6,500	39,000
			4	2 ^e	6,000	24,000
	d.	— de l'inspecteur spécial des douanes	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	e.	— id. id. des accises	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	f.	— des premiers commis de direction	5	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
			3	2 ^e	4,000	12,000
			3	3 ^e	3,500	10,500
			15	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	42,300
	g.	— des seconds commis de direction	19	2 ^e	2,100	39,900
			28	3 ^e	1,700	47,600
			15	4 ^e	1,300	16,900
	h.	Indemnités id. id.	»	»	»	20,000
	i.	— aux surnuméraires	»	»	»	97,000
TOTAUX.			106			463,200
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>						
14	a.	Traitement de l'inspecteur	1	»	6,500	6,500
	b.	— des sous-inspecteurs	5	»	Max. 5,500 Min. 5,000	16,500
	c.	— des contrôleurs	7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,500	35,000
			6	2 ^e	4,000	24,000
			5	3 ^e	3,500	17,500
	d.	— des géomètres	85	1 ^{re}	Max. 3,000 Min. 2,650	242,750
			75	2 ^e	2,150	161,250
			65	3 ^e	1,700	110,500
			50	4 ^e	1,300	65,000
	e.	Indemnités aux géomètres	»	»	»	111,000
	f.	— aux surnuméraires	»	»	»	150,000
TOTAUX.			297			940,000
A REPORTER. . . fr.						

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DEPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
463,200	465,000	»	1,800	465,000	411,525 62	
940,000	907,000	33,000	»	876,900	822,605 49	
1,403,200	1,372,000	33,000	1,800	1,341,900	1,233,929 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,403,200	1,372,000	35,000	1,800	1,344,900	1,233,929 11	
2,669,650	2,646,650	23,000	»	2,627,050	2,285,723 37	
2,503,000	2,503,000	»	»	2,503,000	2,424,059 40	
6,575,850	6,524,650	56,000	1,800	6,474,950	5,943,711 88	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		REPORT. . . . fr.					
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).					
		Service des douanes et de la recherche maritime.					
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.		
17	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers		1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	6,000
	b.	Traitements des contrôleurs		16	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
				16	2 ^e	3,600	57,600
				18	3 ^e	3,150	56,700
	c.	— des lieutenants		44	»	Max. 2,650 Min. 2,150	111,600
	d.	— des sous-lieutenants		60	»	Max. 2,100 Min. 2,000	120,000 ²
	e.	— des brigadiers		431	»	Max. 1,800 Min. 1,600	732,700
	f.	— des sous-brigadiers.		766	»	Max. 1,500 Min. 1,300	1,060,800
	g.	— des préposés		880	»	Max. 1,400 Min. 1,200	1,356,000
				870	»	1,100	957,000
				860	»	1,000	860,000
	h.	— des matelots		30	1 ^{re}	Max. 1,500 Min. 1,300	39,800
				20	2 ^e	1,200	24,000
	i.	— des mousses		4	»	800	3,200
	j.	Traitement du patron		1	»	Max. 2,100 Min. 1,700	2,100
		Service du bateau à vapeur de la douane.	— du sous-patron (steamer).	1	»	Max. 1,600 Min. 1,500	1,600
			— des sous-patr ^e (mouches).	2	»	Max. 1,500 Min. 1,400	3,000
			— du machiniste	1	»	Max. 2,100 Min. 1,700	2,100
			— des machinistes-chauffeurs	3	»	Max. 1,600 Min. 1,500	4,800
	k.	Traitements des sous-brigadiers . .		50	»	Max. 1,500 Min. 1,300	65,000
		Service des fabriques de sucre.	» des préposés.	300	»	Max. » Min. »	345,000
			» des préposés temporaires.	800	»	»	250,000
	l.	Service de la masse d'habillement		»	»	»	9,800
	m.	Indemnités de résidence		»	»	»	270,000
	n.	Indemnités aux agents chargés du service des jaugeages de navires		»	»	»	5,700
		TOTAUX. . . . fr.	5,174			6,417,500	
		Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.					
18	»	Traitements des essayeurs	2	1 ^{re}	3,500	7,000	
		A REPORTER fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,575,850	6,521,650	56,000	1,800	6,471,950	5,945,711 88	
6,417,500	6,055,700	561,600	»	5,921,700	5,785,160 96	
5,500	7,000	»	5,500	7,000	6,999 84	
12,996,650	12,584,350	417,600	5,300	12,400,650	11,735,872 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Service des laboratoires.</i>	
			MONTANT de la dépense.
19	a.	Abonnement du chimiste	5,000
	b.	Traitement du chimiste-aviseur	5,000
	c.	Indemnités et salaires des aides et gens de service	2,800
	d.	Loyer.	1,000
	e.	Frais de chauffage et d'éclairage	550
	f.	Acquisition de produits chimiques, d'appareils, de verreries, etc.	1,500
	g.	Menus objets	550
			16,200
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
20	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
21	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
			MONTANT de la dépense.
22	a.	Frais de bureau	40,000
	b.	Frais de tournées	64,000
			104,000
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	80,500
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	35,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution per- sonnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	24,000
23	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre.	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distil- leries clandestines, et arrestation de fraudeurs.	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs.	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane.	50,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires.	552,800
	l.	Indemnités aux agents chargés du recensement des plants de tabac, conformé- ment à l'article 51 de la loi du 17 avril 1896 :	
		1° Agents communs aux fr. 28,000	
		2° — de l'Administration des contributions directes, etc. 15,000	
			43,000
			746,000
			A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
12,996,650	12,584,550	417,600	5,500	12,400,650	11,755,872 68	
16,200	"	16,200	"	"	"	
228,000	228,000	"	"	228,000	212,139 20	
30,000	30,000	"	"	30,000	20,778 22	
104,000	104,000	"	"	102,500	83,361 "	
746,000	646,000	100,000	"	615,200	635,357 60 (1) 5,781 15	(1) Crédit supplémentaire, 22 bis
14,120,850	13,592,550	533,800	5,500	15,376,550	12,603,289 85	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		Police douanière.	
24	»	Mesures de police douanière	
		Matériel.	
			MONTANT de la dépense.
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc.	70,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .	156,525
25	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .	23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.	5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400
			236,425
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
14,120,850	13,592,350	533,800	5,300	13,376,350	12,695,289 85	
5,000	5,000	,	,	5,000	5,000 ,	
256,425	256,425	,	,	276,425	201,268 54 (¹) 6,959 35	(²) Crédit supplémentaire, art. 24 bis
14,562,275	13,855,775	535,800	5,300	13,657,775	12,906,517 54	
AUGMENTATION. - fr.		528,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE IV.					
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.					
		Enregistrement et timbre. — Personnel.			
26	a.	Directeurs	9	8,000 à 9,000	80,000
	b.	Inspecteurs	7 1 ^{re} classe.	7,000	49,000
			7 2 ^e classe.	6,500	45,500
	c.	Indemnités aux inspecteurs à titre de frais de route et de séjour	14	500	7,000
	d.	Vérificateurs	16 1 ^{re} classe.	5,400 à 6,000	102,000
			15 2 ^e classe.	4,800	72,000
			10 3 ^e classe.	4,200	42,000
	e.	Chefs de bureau de direction.	9	3,500 à 6,000	34,800
	f.	Commis de direction	20	1,500 à 2,600	41,000
	g.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1	6,000	6,000
	h.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles	1	3,200 à 3,500	3,500
	i.	Employés chargés des travaux matériels du service du timbre.	36	1,200 à 2,200	59,500
	j.	Surveillant aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers.	1	2,600	2,600
	k.	Rétributions des receveurs chargés de remplir temporairement les fonctions de vérificateur.	variable.	Indéterminé.	5,000
l.	Rétributions et indemnités des surnuméraires	50	Id.	70,000	
m.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires	»	»	4,000	
TOTAUX			184	623,900	
A REPORTER. . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS -- DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
625,900	623,900	,	,	617,950	552,520 45	
623,900	623,900	,	,	617,950	552,520 45	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
27	»	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés			
28	{	<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>	Nombre d'agents	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	35,500
	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	»	»	12,900
	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement par les agents et préposés forestiers	»	»	1,000
		TOTAUX.	13		51,500
		<i>Domaines. — Traitements.</i>			
		<i>1° Canal de Pommerœul.</i>			
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur	2	»	500
	b.	Percepteur	1	»	1,575
	c.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	»	70
		<i>2° Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
	a.	Receveurs	5	Mux 5,500	14,500
	b.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle	10	»	1,670
	c.	Sergent d'eau chargé du transport des recettes	1	»	40
		<i>3° Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	a.	Éclusiers et pontonniers-percepteurs	2	»	750
	b.	Percepteur	1	»	750
29	{	<i>4° Sambre canalisée.</i>			
	a.	Éclusiers-percepteurs	15	»	6,415
	b.	Messagers chargés des versements	2	»	2,150
		<i>5° Canal de Mons à Condé.</i>			
	a.	Éclusiers et pontonniers-percepteurs	4	»	1,875
	b.	Éclusier au service du contrôle	1	»	50
	c.	Sergent d'eau chargé des versements	1	»	500
		<i>6° Meuse.</i>			
	a.	Percepteur	1	»	470
	b.	Éclusiers-percepteurs et agent au service du contrôle	15	»	4,255
	c.	Messagers chargés des versements	2	»	90
		A REPORTER.	58		35,440

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DEPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
623,900	623,900	»	»	617,950	552,520 43	
16,000	16,000	»	»	12,800	8,299 92	
51,500	51,500	»	»	46,800	43,499 59	
691,400	691,400	»	»	677,550	606,319 94	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		REPORT. fr.			
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			
		REPORT.	58		53,440
		7° <i>Escaut.</i>			
a.	Éclusiers-percepteurs.		6	»	2,675
b.	Percepteur		1	»	1,130
c.	Pontonnier au service du contrôle.		1	»	190
		8° <i>Lys.</i>			
		Éclusiers-percepteurs.	5	»	1,965
		9° <i>Canal de Gand à Ostende.</i>			
a.	Éclusier et pontonniers-percepteurs		5	»	2,060
b.	Pontonnier au service du contrôle.		1	»	100
		10° <i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>			
		Éclusiers et pontonniers-percepteurs	4	»	1,850
		11° <i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>			
a.	Receveurs		2	Max. 5,500	7,500
b.	Percepteur		1	»	640
c.	Éclusiers et pontonniers-percepteurs		10	»	4,925
d.	Pontonniers au service du contrôle		4	»	550
e.	Gardes-canal messagers		4	»	520
		12° <i>Petite Nèthe canalisée.</i>			
a.	Éclusiers-percepteurs.		2	»	270
b.	Pontonnier au service du contrôle.		1	»	130
		A REPORTER.	103		59,945

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
691,400	691,400	>	>	677,550	606,319 94	
691,400	691,400	>	>	677,550	606,319 94	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO de articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																																																										
		REPORT. . . . fr.																																																																																										
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).																																																																																										
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>																																																																																										
		<table> <tr> <th data-bbox="962 577 1042 667">Nombre d'agents.</th><th data-bbox="1042 577 1233 667">Traitement par an.</th><th data-bbox="1233 577 1361 667">MONTANT de la dépense.</th></tr> <tr> <td colspan="3">REPORT. . . .</td></tr> <tr> <td>105</td><td>.</td><td>59,945</td></tr> <tr> <td colspan="3">13° Canal de Liège à Maestricht.</td></tr> <tr> <td>a. Éclusiers-percepteurs</td><td>2 »</td><td>1,010</td></tr> <tr> <td>b. Gardes-canal messagers</td><td>2 »</td><td>300</td></tr> <tr> <td colspan="3">14° Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.</td></tr> <tr> <td>Éclusiers-percepteurs</td><td>6 »</td><td>1,600</td></tr> <tr> <td colspan="3">15° Canal de Roulers à la Lys</td></tr> <tr> <td>Éclusier-percepteur</td><td>1 »</td><td>260</td></tr> <tr> <td colspan="3">16° Canal de dérivation de la Lys.</td></tr> <tr> <td>Éclusiers-percepteurs</td><td>2 »</td><td>1,500</td></tr> <tr> <td colspan="3">17° Canal de Bossuyt à Courtrai.</td></tr> <tr> <td>Éclusiers-percepteurs</td><td>2 »</td><td>270</td></tr> <tr> <td colspan="3">18° Canal du Centre.</td></tr> <tr> <td>a. Éclusier-percepteur</td><td>1 »</td><td>70</td></tr> <tr> <td>b. Agents au service du contrôle</td><td>2 »</td><td>100</td></tr> <tr> <td colspan="3">19° Ourthe.</td></tr> <tr> <td>a. Éclusiers-percepteurs</td><td>3 »</td><td>1,270</td></tr> <tr> <td>b. Garde-canal messager.</td><td>1 »</td><td>100</td></tr> <tr> <td colspan="3">20° Contrôle des différentes voies navigables.</td></tr> <tr> <td>a. Contrôleurs</td><td>6 3,200 à 4,500</td><td>24,300</td></tr> <tr> <td>b. Sous-contrôleur</td><td>1 »</td><td>2,300</td></tr> <tr> <td colspan="3">21° Avant-port d'Ostende. Bassin à flot de Nieuport.</td></tr> <tr> <td>Frais de perception et de contrôle des droits de quai et de bassin</td><td>4 »</td><td>750</td></tr> <tr> <td colspan="3">22° Abbaye de Villers.</td></tr> <tr> <td>Salairé du portier, frais de perception et de contrôle du droit d'entrée</td><td>3 »</td><td>1,000</td></tr> <tr> <td colspan="3">23° Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc</td></tr> <tr> <td></td><td>» »</td><td>4,480</td></tr> <tr> <td colspan="2">TOTAUX. .</td><td>159 99,255</td></tr> </table>	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	REPORT. . . .			105		59,945	13° Canal de Liège à Maestricht.			a. Éclusiers-percepteurs	2 »	1,010	b. Gardes-canal messagers	2 »	300	14° Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.			Éclusiers-percepteurs	6 »	1,600	15° Canal de Roulers à la Lys			Éclusier-percepteur	1 »	260	16° Canal de dérivation de la Lys.			Éclusiers-percepteurs	2 »	1,500	17° Canal de Bossuyt à Courtrai.			Éclusiers-percepteurs	2 »	270	18° Canal du Centre.			a. Éclusier-percepteur	1 »	70	b. Agents au service du contrôle	2 »	100	19° Ourthe.			a. Éclusiers-percepteurs	3 »	1,270	b. Garde-canal messager.	1 »	100	20° Contrôle des différentes voies navigables.			a. Contrôleurs	6 3,200 à 4,500	24,300	b. Sous-contrôleur	1 »	2,300	21° Avant-port d'Ostende. Bassin à flot de Nieuport.			Frais de perception et de contrôle des droits de quai et de bassin	4 »	750	22° Abbaye de Villers.			Salairé du portier, frais de perception et de contrôle du droit d'entrée	3 »	1,000	23° Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc				» »	4,480	TOTAUX. .		159 99,255
Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.																																																																																										
REPORT. . . .																																																																																												
105		59,945																																																																																										
13° Canal de Liège à Maestricht.																																																																																												
a. Éclusiers-percepteurs	2 »	1,010																																																																																										
b. Gardes-canal messagers	2 »	300																																																																																										
14° Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.																																																																																												
Éclusiers-percepteurs	6 »	1,600																																																																																										
15° Canal de Roulers à la Lys																																																																																												
Éclusier-percepteur	1 »	260																																																																																										
16° Canal de dérivation de la Lys.																																																																																												
Éclusiers-percepteurs	2 »	1,500																																																																																										
17° Canal de Bossuyt à Courtrai.																																																																																												
Éclusiers-percepteurs	2 »	270																																																																																										
18° Canal du Centre.																																																																																												
a. Éclusier-percepteur	1 »	70																																																																																										
b. Agents au service du contrôle	2 »	100																																																																																										
19° Ourthe.																																																																																												
a. Éclusiers-percepteurs	3 »	1,270																																																																																										
b. Garde-canal messager.	1 »	100																																																																																										
20° Contrôle des différentes voies navigables.																																																																																												
a. Contrôleurs	6 3,200 à 4,500	24,300																																																																																										
b. Sous-contrôleur	1 »	2,300																																																																																										
21° Avant-port d'Ostende. Bassin à flot de Nieuport.																																																																																												
Frais de perception et de contrôle des droits de quai et de bassin	4 »	750																																																																																										
22° Abbaye de Villers.																																																																																												
Salairé du portier, frais de perception et de contrôle du droit d'entrée	3 »	1,000																																																																																										
23° Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc																																																																																												
	» »	4,480																																																																																										
TOTAUX. .		159 99,255																																																																																										
29 (suite)		A REPORTER. . . . fr.																																																																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
691,400	691,400	»	»	677,550	606,519 94	
99,255	98,255	1,000	»	98,255	94,111 54	
790,655	789,655	1,000	»	775,805	700,431 48	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
790,655	789,655	1,000	»	775,803	700,431 48	
1,528,685	1,528,685	»	»	1,528,685	1,565,545 90	
19,700	19,700	»	»	19,700	14,672 54 (1) 615 16	(1) Crédit supplémentaire art 30 bis.
25,000	25,000	»	»	25,000	18,971 95 (2) 7,057 78	(2) Crédit supplémentaire art 31 bis.
1,500	1,500	»	»	1,500	2,154 12	
2,165,540	2,162,540	1,000	»	2,148,690	2,107,428 90	
AUGMENTATION . . fr.		1,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
34	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
35	»	Secours à d'anciens employés, à d'anciens agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. — Secours exceptionnels à d'anciens employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'employé aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE VII.		
SERVICES DIVERS.		
57	»	Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier . .
	»	Construction et ameublement d'un bâtiment destiné à l'installation des divers services de l'Administration des contributions directes, douanes et accises à Anvers
	»	Annulation de pièces de 2 centimes
	»	Achat de bretelles, ceinturons, porte-sabres, fourreaux de yatagan, etc., pour compléter l'armement des agents du service de la douane
	»	Matériel. — Achat d'instruments (alcoomètres, thermomètres, etc.) pour les distilleries . . .
	»	— Installation de deux laboratoires; achat d'instruments (alambics d'essai, alcoomètres, pinces à plomber, cadenas, etc.), pour l'exécution des lois sur les alcools et sur les tabacs. .
	»	Dépenses de personnel et de matériel afférentes à la Commission des servitudes militaires. .
	»	Appropriation de l'hôtel Van Bevere
	»	Travaux d'extension, de réparation et d'appropriation à des aubettes et pavillons situés sur les quais du port d'Anvers et ameublement de ces locaux
	»	Acquisition d'un stationnaire destiné à la douane en rade de Lillo
	»	Acquisition d'un immeuble pour l'installation de la conservation des hypothèques, à Charleroi .
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	22,251 30	
20,000	18,000	2,000	»	18,000	15,524 »	
47,200	45,200	2,000	»	45,200	37,755 50	
AUGMENTATION . . fr.		2,000				
5,000	5,000	»	»	5,000	3,595 04	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,595 04	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500,000	557,745 77	
»	50,000	»	50,000	200,000	15,454 93	
»	300,000	»	300,000	»	»	
»	35,000	»	35,000	»	»	
»	»	»	»	»	21,638 74	
»	40,000	»	40,000	»	»	
»	»	»	»	»	650	
»	»	»	»	»	11,273 10	
»	»	»	»	30,000	»	
»	»	»	»	35,000	»	
»	»	»	»	165,000	»	
1,500,000	1,925,000	»	425,000	1,930,000	406,742 54	
DIMINUTION . . . fr.		425,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. I Administration centrale II — de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces III. — des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces IV. — de l'Enregistrement et des domaines dans les provinces V. Pensions et secours VI. Dépenses imprévues. DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. VII. Dépenses exceptionnelles TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFERENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,595,550 »	1,560,750 »	34,600 »	»	1,595,750 »	1,505,465 10	
227,000 »	222,000 »	5,000 »	»	222,000 »	212,265 45	
14,362,275 »	15,853,775 »	528,500 »	»	13,657,775 »	12,906,517 54	
2,163,540 »	2,162,540 »	1,000 »	»	2,148,690 »	2,107,428 90	
47,200 »	45,200 »	2,000 »	»	45,200 »	57,755 30	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	3,595 04	
1,500,000 »	1,925,000 »	»	425,000 »	1,930,000 »	406,742 54	
19,900,365 »	19,754,265 »	571,100 »	425,000 »	19,604,415 »	17,179,767 85	
AUGMENTATION. . . fr.		146,100 »				

(498)